

Kh. Rakovsky

Les relations entre républiques soviétistes

Russie et Ukraine

La révolution socialiste change non seulement la structure intérieure politique et économique des Etats, mais modifie aussi profondément les relations, qui existaient auparavant entre eux. Les relations en Etats soviétistes diffèrent totalement des relations entre Etats bourgeois. L'étatisme bourgeois et l'étatisme prolétarien diffèrent entre eux dans leurs principes fondamentaux. L'étatisme prolétarien ne trouve place dans aucune des classifications établies par les juristes de l'ancien monde depuis Aristote.

Le caractère isolé, renfermé, limité, fut le caractère général de toutes les anciennes formes de gouvernement, gouvernement aristocratique ou démocratique monarchie absolutiste ou constitutionnelle, république, etc, etc. Les républiques les plus démocratiques opposaient leurs citoyens à l'étranger, et celui-ci était exclu de la vie politique du pays. La vie politique était le privilège d'une certaine classe nationale ou, dans le meilleur des cas, de tous les citoyens, mais seulement de ceux de l'Etat en question.

L'un des principes fondamentaux de la constitution des Etats soviétistes, de la Russie, comme de l'Ukraine porte au contraire : « *Les étrangers appartenant à la classe ouvrière et la classe paysanne laborieuse jouissent de tous les droits électoraux* ».

Cette disposition constitutionnelle amène toute une révolution. Elle est incompréhensible au législateur bourgeois habitué à prendre pour point de départ l'opposition de son Etat aux autres Etats, l'opposition de ses citoyens aux étrangers. Elle découle cependant logiquement du but même de l'Etat prolétarien.

En quoi consiste la différence radicale entre l'Etat prolétarien et l'Etat bourgeois ? Dans leurs bases économiques différentes qui s'excluent.

L'Etat bourgeois ainsi que les formes d'organisations étatiques qui l'ont précédé est basé sur la propriété privée du sol et des moyens de production. Le droit, appelé droit civil, qui règle des rapports privés entre propriétaires est basé sur ce principe. L'Etat tout entier avec ses appareils militaires, administratifs, économiques et son église, était la propriété (il n'était naturellement pas une propriété privée) des possesseurs des instruments du travail - de toute la classe des propriétaires, de la classe dominante des bourgeois ou des esclavagistes.

Le but de chaque possesseur est d'élargir et d'agrandir sa propriété. La concurrence est un moyen d'y parvenir. Le résultat de la loi de concurrence est l'abolition ou dans le meilleur des cas, la soumission des propriétaires moins riches et moins adroits à ceux qui disposent de plus grands moyens, de plus grands capitaux et d'une plus grande habileté. Cette même loi règle le développement des Etats bourgeois. Ils sont des organisations concurrentes semblables aux organisations privées des propriétaires, et cela conduit aux mêmes résultats, à l'absorption des Etats les plus faibles ou, dans le meilleur cas, à leur complète subordination aux Etats plus forts. L'étatisme bourgeois se manifeste précisément dans la création de ses Etats isolés, nationaux, luttant entre eux. Ces Etats peuvent conclure entre eux des traités de commerce, des conventions postales, ou télégraphiques, des conventions concernant les chemins de fer ; ils peuvent selon la situation internationale, créer entre eux des alliances défensives et offensives - mais tout cela n'a jamais qu'un caractère provisoire, accidentel et partiel. Ces alliances ne peuvent abolir le profond antagonisme existant entre les Etats, antagonisme inhérent à tout le régime capitaliste. Dès que le danger commun qui les unit ou dès que l'intérêt temporaire passent, la lutte et l'hostilité qui leur sont propres se rallument de plus belle.

Sous ce rapport, l'histoire de la coalition des pays de l'Entente et de leurs alliés pendant et après la guerre impérialiste est tout à fait édifiante.

Le nationalisme est l'idéologie de l'étatisme bourgeois. Les intrigues bourgeoises, les supercheries de toutes espèces, la mutuelle mauvaise foi, sont les moyens habituels de cette idéologie. Lorsque dans le premier manifeste de l'Internationale, Marx parlant de la politique étrangère des Etats capitalistes, y opposait une politique basée sur les lois de la morale humaine, il n'entendait certes pas dire, que dans une société bourgeoise, les socialistes doivent opposer à cette politique la morale chrétienne : « Ne fais pas à autrui, ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même ». Il montrait au prolétariat, que seul le triomphe de la révolution prolétarienne peut créer les conditions nécessaires à l'établissement de relations honnêtes et sincères entre tous les peuples.

A l'encontre de l'étatisme bourgeois, l'étatisme prolétarien en niant la propriété privée sur les moyens de production, la nie également sur le territoire de l'Etat même. L'intérêt de la classe ouvrière tout entière est le principe directeur de l'état socialiste et non l'intérêt de l'exploiteur privé. Les frontières entre les Etats socialistes cessent d'avoir un caractère politique et se transforment en frontières administratives ordinaires. Disparaissent de même les limites séparant les industries privées, isolées, réglées seulement par les lois de la concurrence. La production organisée, nationalisée, se développant rationnellement sur un plan général, embrassant tout l'Etat et sur une échelle non seulement nationale, mais même internationale, prend la place de l'économie capitaliste

chaotique, où la production intensive et l'exploitation de l'ouvrier déterminent la succession des crises économiques et des périodes de chômage.

La révolution socialiste tend à la centralisation politique et économique, en attendant la fédération internationale. Cette fédération ne peut naturellement pas être créée d'un trait de plume, elle sera le résultat du processus plus ou moins long de l'abandon du particularisme, de tous les préjugés bourgeois démocratiques et nationaux, le résultat de la connaissance mutuelle et de l'adaptation mutuelle.

Les relations entre les républiques soviétistes actuelles, et en première ligne la Russie soviétiste et l'Ukraine soviétiste, sont basées sur les principes proclamés autrefois par la 1^o Internationale des ouvriers.

Dès le premier moment de la coexistence de ces Républiques, la Russie soviétiste et l'Ukraine soviétiste réglèrent leurs relations économiques et politiques sur le principe fédératif. Bien que dans cette première phase qui dura jusqu'au mois de juin 1919, les deux Républiques eussent dans toutes les branches de l'activité de l'Etat des Commissariats indépendants, un lien et un plan communs rattachaient déjà ces commissariats.

Avec le temps, ces relations contractuelles aboutirent sous le rapport de l'organisation, à la création de centres uniques. Au mois de juin 1919, le Comité Exécutif de la République Ukrainienne vota une résolution sur la nécessité de fusionner divers Commissariats des deux Républiques, à savoir : les Commissariats de la Guerre, des Voies et Communications, des Finances, du Travail, des Postes et Télégraphes et le Conseil supérieur de l'Economie Populaire. Cette décision fut confirmée par le Comité Central Exécutif de la République soviétiste russe. Dans la même année, le IV^o Congrès des Soviets des Ouvriers et des Paysans d'Ukraine, confirma de son côté la décision des deux Comités Exécutifs en une résolution motivée que nous publions séparément.

Le statut détaillé des organes fédéraux, c'est-à-dire des organes unifiant les Commissariats ukrainiens et ceux de la Russie, n'est pas encore élaboré. Le Comité Central Exécutif de la Russie a nommé, dans sa session de février, une commission chargée d'élaborer la constitution fédérale. Les membres responsables de cette commission ayant depuis été désignés à divers postes militaires et politiques éloignés de Moscou, elle n'a pu malheureusement remplir sa tâche, et les rapports fédéraux sont déterminés dans chaque circonstance spéciale par des accords entre les deux gouvernements.

Un accord semblable fut conclu au mois de janvier dernier en ce qui concerne le département de la guerre. Tout en unifiant l'appareil militaire, cet accord prévoit la création prochaine des cadres pour des régiments ukrainiens rouges où le commandement se ferait en langue ukrainienne. On prévoit dans ce but, la création d'une Ecole d'officiers ukrainiens rouges (ce qui est déjà un fait accompli). Nous organisons une école centrale de commandants rouges (*tchervony starchiny*) à Kharkov. L'accord prévoit aussi la création d'une section de guerre attachée au Conseil des Commissaires du Peuple d'Ukraine, afin de maintenir des relations constantes avec l'appareil militaire et administratif existant en Ukraine, subordonné immédiatement au Conseil Révolutionnaire de Guerre de la République, dont la compétence s'étend à toute la Fédération.

Les Commissariats populaires de l'Agriculture, de l'Instruction Publique, des Affaires Intérieures, de l'Assurance Sociale, de la Santé, de l'Approvisionnement, de l'inspection ouvrière et paysanne, les commissions extraordinaires pour la lutte avec la contre-révolution, gardent leur individualité dans les deux républiques. Le Conseil Ukrainien des Commissaires du Peuple est constitué actuellement par des commissaires populaires de la République Ukrainienne Socialiste et Soviétiste et des délégués de tous les commissariats unifiés. Ces derniers ont voix délibérative à l'égal des commissaires ukrainiens.

Ce système de rapports fédéraux ne peut être considéré ni comme achevé, ni comme parfait. Ce n'est pas dogmatiquement que nous avons abordé la question des rapports fédéraux : nous n'avons jamais estimé que les relations d'Etat à Etat, en général et celles des républiques soviétistes entre elles en particulier, pussent être établies *a priori*, sur des règles abstraites. La constitution fédérale des républiques soviétistes a été dictée par la nécessité même et tenait compte de l'expérience acquise. Les conditions spéciales où se trouvaient la Russie et l'Ukraine Soviétistes, facilitaient de beaucoup la création rapide de rapports fédéraux étroits entre elles. Le prolétariat des deux Etats était lié historiquement dans le passé par sa lutte commune contre le tsarisme russe. En outre, l'Ukraine et la Grande Russie étaient attachées par la communauté de leur vie économique. Après la révolution d'octobre, la Russie soviétiste devint l'appui naturel des ouvriers et des paysans d'Ukraine dans leur lutte contre la Rada centrale, l'occupation austro-allemande, les hetmans, la domination de Dénékine et, enfin, récemment, contre les Polonais. La révolution paysanne et ouvrière ukrainienne dut naturellement s'orienter vers la Russie soviétiste qui fut l'unique centre des soviets. Les mouvements communistes d'Ukraine et de Russie sont encore liés par le passé historique. Le parti bolchevik organisait la classe ouvrière sur toute l'étendue de l'ancien Empire russe. En Ukraine, sa besogne était facilitée du fait que le prolétariat des villes ukrainiennes est dans sa grande majorité de nationalité russe¹.

¹ Dans les thèses élaborées par le Comité du Parti Communiste d'Ukraine sur les relations entre la Russie et l'Ukraine, ces principes sont développés aux paragraphes 8,9 et 10. Nous en citons ici le texte complet.

8 « L'indépendance des masses laborieuses ukrainiennes, le droit à la jouissance des fruits de leur labeur et des richesses de l'Ukraine - terres, mines, usines, etc.. - ne peuvent être garantis que par le pouvoir authentique des paysans et des ouvriers c'est-à-dire, par la République Ukrainienne Soviétiste et Socialiste. Tous les efforts des paysans et des ouvriers ukrainiens doivent être tendus vers le renforcement du pouvoir socialiste soviétiste. Or, l'expérience de la Hongrie, de la Bavière et de l'Ukraine elle-même a démontré clairement que la contre-révolution peut venir facilement à bout de toutes les républiques soviétistes lesquelles - étant donné les dimensions restreintes de leur territoire et de leur population, et l'absence d'un appareil civil et militaire suffisamment organisé, ainsi que leur manque d'expérience politique - ne sont pas à même d'opposer une résistance suffisante.

Toutefois, les divers partis petits-bourgeois « socialistes » d'Ukraine, qui mettaient au premier plan le motif national et sacrifiaient l'affranchissement social de la classe ouvrière, s'employèrent dès les premiers jours de la révolution, dès le mois de février 1917, à semer la discorde dans la classe ouvrière de l'Ukraine, en opposant les ouvriers ukrainiens et surtout les paysans ukrainiens, aux ouvriers russes, l'Ukraine à la Russie. Du temps de Kerensky, ils cachaient encore leur politique nationaliste sous des mots d'ordre fédéralistes, car ils voyaient dans le gouvernement provisoire un pouvoir petit-bourgeois, dont ils se sentaient proches. Et ils étaient disposés à lui sacrifier quelque chose de leur nationalisme.

Après la révolution d'octobre, ces partis nationalistes et conciliateurs revendiquèrent ouvertement la séparation complète de la classe ouvrière et paysanne ukrainienne des travailleurs russes. Pendant les négociations de la paix de Brest-Litovsk, ils passèrent définitivement à l'impérialisme austro-allemand. A partir de ce moment, les socialistes-nationalistes ukrainiens s'en tirent définitivement à leur orientation vers l'Occident, c'est-à-dire vers la contre-révolution impérialiste.

Au cours des deux années et demie, l'Ukraine fut le théâtre de la guerre civile, qui jetait d'une part les ouvriers et les paysans contre les propriétaires fonciers et les capitalistes, et de l'autre, la partie consciente de la classe ouvrière contre les éléments inconscients qui se traînaient à la suite des partis petits-bourgeois nationalistes-socialistes, faisant le jeu de la contre-révolution russe et internationale. On peut dire que la guerre civile en Ukraine atteint actuellement son double but : le prolétariat a remporté une victoire décisive et sur la contre-révolution des gardes blancs, et sur celle de la petite bourgeoisie nationaliste. Les partis nationaux-socialistes ukrainiens se sont dissous. Leurs meilleurs éléments sont entrés dans le Parti Communiste-Bolchevik Ukrainien, qui est actuellement le seul représentant politique du prolétariat et des paysans révolutionnaires de l'Ukraine.

9 « parmi toutes les républiques soviétistes existant à ce jour, la Russie soviétiste a seule été en état de résister victorieusement à l'attaque de la contre-révolution internationale intérieure et de porter des coups mortels à son adversaire. Elle est placée dans des conditions géographiques spéciales, elle possède des ressources économiques et politiques très grandes (vastes territoires, population énorme, richesses considérables, prolétariat industriel révolutionnaire s'élevant à plusieurs millions d'hommes, appareil civil et militaire organisé, expérience politique) qui en ont fait une forteresse prolétarienne invincible, malgré les attaques réitérées de l'impérialisme international. Par suite de ces circonstances, la Russie Soviétiste est le guide et l'organisateur du prolétariat international. Toute nouvelle république soviétiste, guidée par son instinct de conservation cherche appui et soutien dans la Russie Soviétiste. L'alliance effective avec la Russie Soviétiste est le devoir révolutionnaire de tout nouvel état soviétiste.

10 « Hormis les intérêts de la défense, l'alliance étroite entre la République Ukrainienne Soviétiste et Socialiste et la Russie Soviétiste est dictée par diverses considérations qui découlent de leur sort historique commun. Les ouvriers et les paysans russes et ukrainiens étaient déjà unis par leur lutte contre l'oppression du tsar et de la bourgeoisie grande-russienne. Ils le sont par la parenté de leurs langues, par leur population mixte, par la communauté de leur vie économique. La séparation complète de ces deux états soviétistes serait artificielle, en contradiction avec la lutte passée et future des ouvriers et des paysans russes et ukrainiens. L'individualisation complète de l'Ukraine comme Etat a pour résultat immédiat une lutte nationale interne en Ukraine et l'accroissement de la ruine économique de l'Ukraine et de la Russie ».